



REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTRE DE LA SECURITE PUBLIQUE
DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE
REUNION DES COMITES PERMANENTS, GENEVE 20-24 JUIN 2011

Monsieur le Président

Permettez moi de vous remercier de votre intérêt que vous manifester envers les Etats Parties pour la mise en application de la Convention sur les mines antipersonnel en général et en particulier la mise en application de l'article 5 et je tiens à vous informer que le Gouvernement du Burundi ne ménagera aucun effort pour l'application effective de ladite Convention.

Notre objectif est de promouvoir un environnement exempt de toute présence des mines antipersonnel et les autres engins explosifs, favorable à la croissance et à la prospérité dans lequel notre Population pourra vivre à l'abri de la menace de ces engins contribuant ainsi de manière significative au développement de la vie socio-économique. Il fera tout pour réduire la menace physique des mines et les Restes Explosifs de Guerre et partant libérer la terre pour la production agricole, une source vitale des revenus pour une majorité de la population burundaise.

Au total 238 Zones suspectes avaient été inventoriées , d'après les résultats de l'enquête générale communautaire des deux ONGS partenaires c'est-à-dire le DCA et la FSD en 2005 et plus de 91% de ces zones étaient dépolluées avec la fin de l'année 2008 car il resatit uniquement 2 zones et parmi celles-ci l'une est aujourd'hui confirmée non dangereuse . Puisque le dernier mouvement rebel qui combattait le Gouvernement a rejoint le processus de paix un peu plus tard, il resatit à vérifier les alentours des abords de la forêt naturelle de la Kibira qui se trouve au Nord Ouest du Pays. Les informations qui provenaient de la part de la Population faisaient état de la présence de plus d'une soixantaine de zones suspectées dangereuses, il fallait les vérifier par des enquêtes .

Avec le concours technique de MAG Burundi et de l'appui financier du département des affaires étrangères Suisses, la Direction Générale de la Protection Civile a mené une enquête non technique dans le Nord Ouest du Pays et 11 zones ont été confirmées dangereuses et sont localisées dans les 2 Provinces se trouvant au Nord Ouest du Pays .

La majeure partie de ces zones confirmées dangereuses est constituée par des pylônes électriques de la REGIDESO (Régie de distribution d'eau et de l'électricité). Ils étaient minés par l'armée gouvernementale pendant la guerre pour empêcher les rebelles d'endommager les fils électriques et par conséquent la coupure du courant électrique. Cette même Régie nous a donné une liste d'autres pylônes nous informant qu'ils seraient dangereux mais nous avons jugé bon de dépolluer les zones jusqu'ici confirmées dangereuses et nous osons espérer que si toutes les conditions sont réunies, on achève la dépollution de ces zones avec le mois d'Octobre 2011.

Afin de s'approprier du programme de déminage, le Gouvernement du Burundi a approché ses partenaires pour le renforcement des capacités nationales. C'est dans cette optique que les démineurs de notre Direction de l'Action Humanitaire contre les Mines ont été formés par le MAG et ont été déployés sur le terrain pour procéder à la dépollution de ces zones confirmées dangereuses.

Réalisations

Période	Localité	N° du Pylône	Superficie estimée	Munitions	Observations
Du 18 au 27/04/2011	Gatura	80	130m ²	1 Obus de Mortier 82mm	Destruction sur place
Du 29 Avril au 20 Mai 2011	Gitovu (Faubourgs de Bubanza ville)	69	400m ²	1 Grenade à main de type F1	Destruction sur place
Du 20 Mai au 31 Juin 2011	Gitovu (Faubourgs de Bubanza ville)	66	380m ²	1 Mine de type POMZ-2M	Destruction sur place
Du 01 au 16 Juin 2011	Gitovu (Faubourgs de Bubanza ville)	67	190 m ²	—	—

Au total depuis le 18 Avril de cette année, on a déjà libéré 4 Zones parmi les 11 confirmées dangereuses sur une superficie de 1100 m² et 1 Mine de type POMZ-2M, 1 Obus de Mortier 82mm et 1 Grenade à main de type F1 ont été découvertes et détruites.

Il faut noter ici que nos démineurs profitent de cette occasion pour organiser des séances d'Education aux Risques des Mines à la population environnante.

Défis

Auparavant, on s'était donné 3 mois pour dépolluer toutes ces zones mais la tâche s'est avérée très difficile du fait de la présence de beaucoup de fils barbelés à l'intérieur de toute la surface qu'occupent les pylônes, des hautes herbes et de beaucoup d'arbustes difficiles à couper. Il va nous falloir 3 mois de plus pour achever la dépollution de ces zones et pour y arriver, on est entrain d'approcher le bailleur (La Suisse) pour qu'il puisse disponibiliser le financement nécessaire afin achever les travaux qu'on a commencés.

En ce qui concerne l'assistance aux victimes des mines, nous avons déjà franchi un pas satisfaisant parce qu'on a déjà élaboré un plan d'action national dans lequel sont consignées les différentes activités à réaliser par le Gouvernement en collaboration avec ses bailleurs et partenaires potentiels pour alléger les souffrances de ces groupes sinistrés. Ici, le Gouvernement du Burundi saisit de cette occasion pour remercier l'Australie et de l'Unité d'Appui de leurs contributions technique et financières pour l'élaboration de ce plan. Les développements des réalisations dans ce domaine seront présentés au cours d'une réunion parallèle.

Je vous remercie